

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 06/03/2023 à 20 h 30**

Convocation du 02/03/2023

Ouverture de la séance à 20 heures 40 minutes.

<i>Conseillers en exercice</i>	<i>11</i>
<i>Conseillers présents</i>	<i>10</i>
<i>Conseillers absents</i>	<i>00</i>
<i>Conseillers absents excusés</i>	<i>01</i>
<i>Procuration</i>	<i>01</i>

Mr le Maire fait l'appel

Membres présents : Mmes et Mrs PELLERIN Laurent, AUREJAC Christophe, GERAUD Sandrine, RAFFAILLAC Georgette, DELGOULET Cyril, NAVALON Mathias, LEYMARIE Robert, PICHON Yvon, BOTERF Isabelle, LACOMBE Daniel.

Absents excusés : Mr BIGEAT Arnaud

Procurations : Mr BIGEAT Arnaud à DELGOULET Cyril

Ordre du Jour

- 1- Désignation du secrétaire de séance.
- 2- Procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 13/02/2023.
- 3- Délibérations : comptes de gestion du percepteur pour le budget de la commune et du multiple rural, exercice 2022.
- 4- Délibérations : Comptes Administratifs pour le budget de la commune et du multiple rural, exercice 2022.
- 5- Délibération affectation des résultats pour le budget de la commune et du multiple rural, exercice 2023.
- 6- Boulangerie, multiple rural.
- 7- Délibération tarifs de la salle des fêtes et cautions.
- 8- Délibération demande de subventions par 2 familles pour le voyage scolaire de leurs enfants.
- 9- Délibération pour l'opération locale de sécurité au carrefour de la RD 62 et le chemin rural de Trassalvat, commune de VILLAC.
- 10- Délibération nouveaux statuts ATD 24.
- 11- Questions diverses.

1) Désignation du secrétaire de séance :

Mr Cyril DELGOULET

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du CM en date du 13/02/2023.

Le Conseil valide le PV

3) Délibération : compte de gestion du percepteur pour le budget de la commune et du multiple rural, exercice 2022

Les comptes de gestion sont adoptés par le conseil municipal pour l'exercice 2022.

⇒ Délibérations prises par le conseil municipal à l'unanimité.

4) Délibération : Compte Administratif s pour le budget de la commune et du multiple rural, exercice 2022

CA 2022 de la commune

Dépenses de fonctionnement	249.334.38€	
Recettes de fonctionnement	537.469.39€	
Excédent de fonctionnement	288.135.01€	

Dépenses d'investissement	228.097.76€	Reste à Réaliser en dépenses 27.777.12€
Recettes de fonctionnement	155.247.59€	
Besoin de financement	72.850.17€	

CA 2022 budget annexe multiple rural

Dépenses de fonctionnement	2832.43€	
Recettes de fonctionnement	0€	

Dépenses d'investissement	178.027.70€	
Recettes d'investissement	265.620.00€	
Excédent de financement	87.592.30€	

⇒ Délibérations prises par le conseil municipal à l'unanimité.

5) **Délibérations affectation des résultats pour le budget de la commune et du multiple rural, exercice 2023**

Besoin de financement : 72.850.17€ - Inscription au 1068 au BP.  
Excédent de fonctionnement : 215.284.84€ à reporter au BP sur ligne 002.

⇒ Délibérations prises par le conseil municipal à l'unanimité.

6) **Boulangerie, multiple rural**

Un candidat : Mr Olivier Bertrand, un bail commercial sera conclu chez le notaire et un état des lieux sera établi par huissier de justice.

⇒ Délibération prise par le conseil municipal à l'unanimité.

7) **Délibération tarifs de la salle des fêtes et cautions**

Mise en place d'une caution de 300€ en cas de dégradation et/ou de poubelles laissées sur place. (Ménage, ordures ménagères et dégradation)

	Location sans vaisselle	Location avec vaisselle
Résident sur la commune de Villac	100€	150€
Extérieur à la commune	300€	350€

⇒ Délibération prise par le conseil municipal à l'unanimité.

8) **Délibération demande de subvention par 2 familles pour le voyage scolaire de leurs enfants**

Demande de subvention pour un voyage de l'école de Cublac à Chamonix pour Jules Mouriacou / Mathéo Pellerin

⇒ Délibération prise par le conseil municipal à l'unanimité. 100€ / Famille pour ce voyage

9) **Délibération pour l'opération locale de sécurité au carrefour de la RD 62 et le chemin rural de Trassalvat, commune de VILLAC**

Sécurisation et reprise des eaux pluviales qui coulent sur la départementale. Modification du carrefour pour n'avoir qu'une seule sortie.  
Prise en charge à 2/3 par le département et 1/3 par la commune de Villac.

⇒ Délibération prise par le conseil municipal à l'unanimité.

10) **Délibération pour les nouveaux statuts ATD24**

Remise à jour des statuts de l'ATD

⇒ Délibération prise par le conseil municipal à l'unanimité.

11) **Questions diverses**

⇒ ATD : Lancement de l'étude pour l'adressage sur la commune de Villac.  
⇒ SMD3 : en cours de négociation.

Fin de séance à 22H 00.

Le Maire,

Mr Laurent PELLERIN



*adopté en séance du 12/04/2023*

Le secrétaire de séance

Mr DELGOULET Cyril